



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Parks Canada Agency
1869 Upper Water Street, Suite AH 201
Halifax, Nova Scotia B3J 1S9

Agence Parcs Canada
1869 rue Upper Water, Pièce AH201
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1S9

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Parks Canada Agency
1869 Upper Water Street, Suite AH 201
Halifax, Nova Scotia B3J 1S9

Agence Parcs Canada
1869 rue Upper Water, Pièce AH201
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1S9

Title-Sujet Parc national de Fundy, réseau de distribution d'eau		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-17-5184/A		Amendment No./N° de modification de l'invitation 003
Client Ref. No. - No. de réf du client. 1318		Date: 6 février 2018
GETS Reference No. - No de reference de SEAG PW-18-00813133		
Solicitation Closes:		
at - à 02:00 PM	on - le 8 février 2018	Time Zone - Fuseau horaire AST - HNA
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :		
Tanya Allen - tanya.allen@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone (902) 426-7543		Fax No. - No de FAX: (902) 426-1775
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:		
See Herein - Voir ici		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

MODIFICATION 003

1.0 Questions

**Q1 a) Pouvez-vous fournir des précisions quant aux exigences concernant le « sac à isolation thermique du dispositif anti-refoulement » et la cavité interne de 2691 mm?
b) Le sac de protection est-il fourni par le parc?**

R1 a) Le sac à isolation thermique servira à recouvrir tout le dispositif anti-refoulement pour l'isoler et le protéger. Celui-ci doit être fourni par l'entrepreneur.

b) La cavité interne de 2691 mm signifie qu'il doit y avoir 2691 mm d'espace libre à l'intérieur du boîtier (mesure interne du boîtier).

Q2 Concernant les travaux devant être exécutés en deux phases (printemps 2018 et automne/hiver 2018-2019), y a-t-il certains lots de travaux particuliers devant être exécutés dans chacune de ces phases?

R2 Non, il n'y a pas de séquence des travaux à suivre pour ce contrat.

Q3 Étant donné que le réseau d'alimentation temporaire de surface risque de geler s'il repose sur le sol, pourrait-on envisager de couper l'eau plutôt que de recourir à un réseau d'alimentation temporaire?

R3 Non, le réseau d'alimentation temporaire en eau décrit sur la feuille de dessin C4 sert à alimenter le reste du réseau en eau pendant l'installation de la conduite allant du complexe à l'usine de traitement. Il ne serait pas possible de maintenir la vieille conduite en service pendant l'installation de la nouvelle conduite, car il est prévu que la nouvelle conduite sera installée dans l'ancienne tranchée. L'installation d'une nouvelle tranchée pourrait exiger l'excavation d'une quantité considérable de roche. Un réseau d'alimentation temporaire en eau doit être installé pour éviter tout gel.

Q4 Concernant l'ensemencement hydraulique exigé dans toute la zone des lignes électriques, les quantités figurant dans la formule de soumission semblent ne couvrir que les zones où un essouchage est illustré.

R4 Aux termes de l'article 33 11 16 paragraphe 3.15.1, la surface doit être rendue à son état initial. L'ensemencement hydraulique est inclus dans la soumission dans le but de couvrir les emplacements où la surface terminée est différente de son état initial.

Q5 Y aura-t-il un inspecteur en permanence sur le chantier?

R5 À ce stade, le nombre d'heures pendant lesquelles l'inspecteur sera présent sur les lieux est incertain, mais il sera présent chaque fois que des raccords ou des essais seront effectués.

Q6 Y a-t-il présence de roche sur les lieux?

R6 Oui, il faut s'attendre à la présence de roche sur les lieux au moment de creuser de nouvelles tranchées.

Q7 Quels sont les permis exigés?

R7 Il incombe ultimement à l'entrepreneur de s'assurer de détenir tous les permis exigés pour l'exécution du présent contrat, mais ce dernier doit à tout le moins avoir un Plan de protection environnementale conforme à l'article 01 35 43, tel que prévu à l'article 31 25 00 du devis descriptif.

Q8 À l'article 21 07 20 il est question d'« isolation thermique pour la tuyauterie ». Ce contrat prévoit-il une isolation thermique des tuyaux?

R8 Oui, après examen des dessins, un dessin de détail du « dispositif anti-refoulement - Fundy Highlands » figurant sur la feuille de dessin C7 indique l'endroit où deux sections de tuyau isolées d'environ 0,7 m de longueur sont prévues là où les tuyaux sortent de terre.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-17-5184/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer - l'acheteur
Tanya Allen

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier
Parc national de Fundy, réseau de distribution d'eau

Q9 Est-il possible d'obtenir le détail de la courroie de rétention tel qu'indentifiée au dessin C7.

R9 Voir le détail intitulé 'strap detail'.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.
